



Association pour le Développement de l'Insertion et de l'Emploi
des Personnes Handicapées du Morbihan



19

RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association pour le Développement de l'Insertion et de l'Emploi des Personnes en situation de Handicap, agit pour et dans l'intérêt de personnes en difficulté d'insertion professionnelle ou exposées au risque d'exclusion professionnelle. Elle contribue à l'insertion durable et à l'intégration de ces personnes en milieu de travail et participe ainsi à la politique de l'emploi.

L'ADIEPH

Nos missions



Favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, au sein des entreprises.



Accompagner le parcours professionnel de personnes en situation de handicap mental, psychique, sensoriel ou moteur, en difficulté face à l'emploi.



Intervenir auprès des entreprises sur la problématique de la santé et de la prévention au travail afin d'éviter le risque d'exclusion professionnelle de salariés souffrant de troubles de santé ou de handicap avec incidences sur le travail.

2 établissements au service des personnes en situation de handicap

**CAP
EMPLOI**

Atlas
PRESTATIONS



En 2019, l'ADIEPH a consolidé la mise en œuvre de la nouvelle offre de services du Cap emploi :

- *En favorisant l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap : poursuite de la dynamique partenariale notamment avec Pôle emploi, mobilisation des prestations de compensation du handicap,*
- *En favorisant le maintien en emploi des salariés en situation de handicap : développement de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle, accompagnement à l'évolution et à la transition professionnelle,*
- *En confortant l'expertise du Cap emploi : poursuite de la professionnalisation des équipes aux handicaps spécifiques.*

L'établissement Atlas Prestations a maintenu également son expertise auprès des :

- *Demandeurs d'emploi orientés ESAT ou nécessitant un diagnostic en termes d'orientation,*
- *Salariés en reconversion professionnelle : information collective, action de reclassement pour personnes en indemnités journalières.*

Je remercie très sincèrement les équipes pour leur fort investissement.

*Valérie LORIC
Directrice Générale de l'ADIEPH*



INSERER

L'accompagnement vers l'emploi vise à **informer, conseiller et accompagner les personnes en situation de handicap et les employeurs en vue d'une insertion professionnelle** durable en milieu ordinaire de travail.

► Nos résultats clés

1181

Retours à l'emploi,
dont 779 placements
conventionnels de + 3 mois

1000

Nouvelles personnes
entrées en
accompagnement en 2019

1319

Formations professionnelles,
Prestations Spécifiques
et stages entreprises

► La typologie du public accompagné

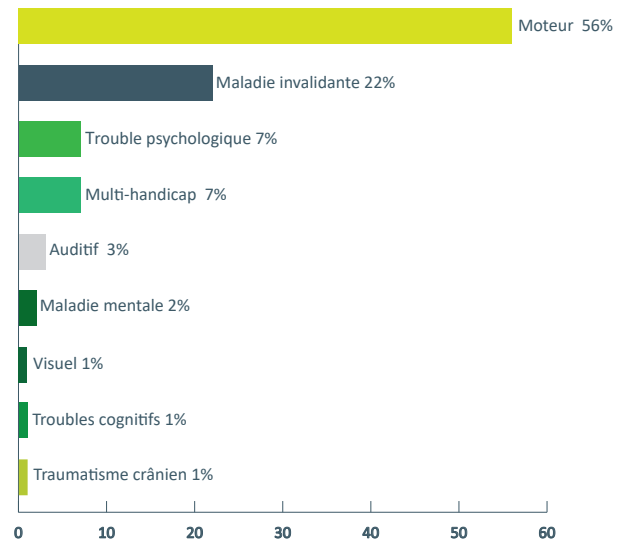
74% Du public accompagné a 40 ans et plus

60% Du public accompagné a un niveau V ou VI

38% Du public accompagné a une durée
d'inactivité de 24 mois et plus

44% Du public accompagné est inscrit en tant
que demandeur d'emploi depuis plus de 6
mois

Les différents types de handicap



Le handicap moteur reste majoritaire à 56%. Augmentation des maladies invalidantes.

Relations entreprises



+ de 770 entreprises visitées,
dont 443 entreprises distinctes.

389 évaluations en entreprise
de 1 semaine à 1 mois.

Placements Cap Emploi

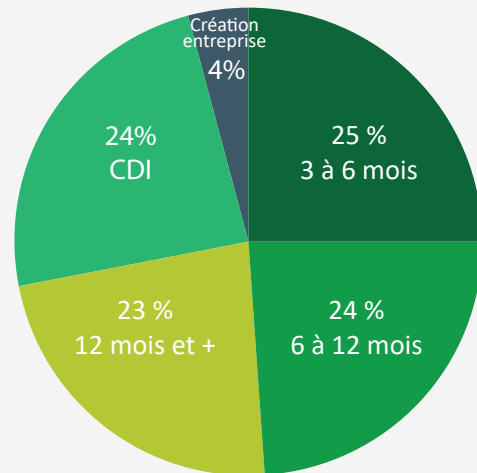
1181 : Retours à l'emploi

Les placements éligibles (+ de 3 mois)

563 : Dans le secteur privé

216 : Dans le secteur public

24% : En CDI



Les moyens mobilisés

273 Formations dont :

- **192** : Formations diplômantes ou certifiantes
- **81** : Formations qualifiantes (ne débouchant pas sur un diplôme ou une certification)

126 : Formations de remise à niveau et remobilisation



MAINTENIR

L'accompagnement dans l'emploi vise à **informer, conseiller et accompagner les salariés, les agents et les travailleurs indépendants en situation de handicap ainsi que les employeurs en vue d'un maintien dans l'emploi.**

Les signalements proviennent de 4 principaux acteurs :

- Services de santé au travail : **47%**
- Employeurs : **25%**
- Salariés ou agents concernés : **19%**
- Partenaires : **9%**



241

Entrées en accompagnement

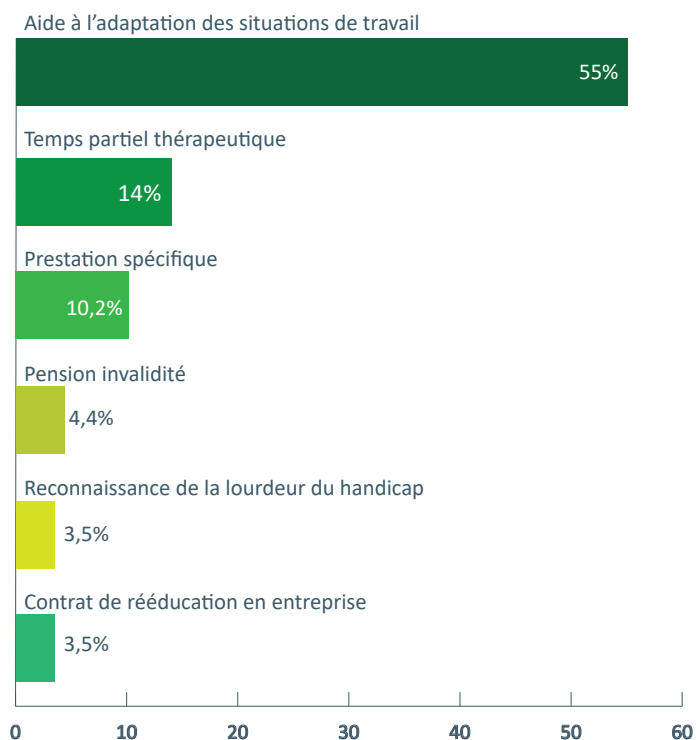
5

Chargés de mission maintien répartis sur le territoire

194

Personnes maintenues en emploi dont 178 au même poste de travail

Les principaux outils et dispositifs



L'activité maintien a été intégrée au 1^{er} janvier 2018 au sein de Cap emploi en s'appuyant sur l'expertise développée depuis plusieurs années par l'Association porteuse du SAMETH.

L'intervention des Cap emploi dans le maintien dans l'emploi est centrée sur les situations complexes nécessitant l'expertise sur la recherche et la mise en œuvre de la solution maintien.

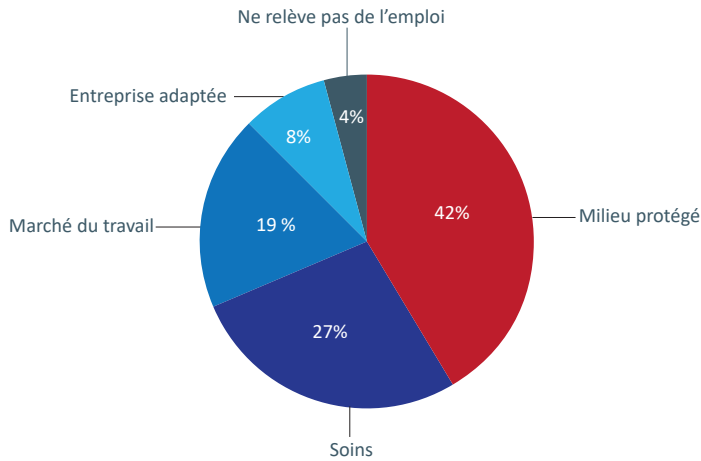
Les principaux secteurs d'activité des entreprises accompagnées sont les suivants :

36% Le commerce
32% L'administration publique
24% L'industrie

OAO : Outil d'Aide à l'Orientation

48 diagnostics réalisés

Les préconisations



Pour qui ?

Des personnes initiant ou renouvelant un dossier de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Dans quelle situation ?

Pour un questionnaire de la maison départementale de l'autonomie (MDA) concernant une orientation professionnelle vers le milieu ordinaire, le milieu protégé ou sur l'employabilité ou non des personnes.

Pour quelle solution ?

Une aide à la personne à se situer par rapport à sa capacité de travail ainsi qu'un diagnostic objectif auprès de la MDA afin de leur permettre de traiter les dossiers en équipe pluridisciplinaire.

AMP : Accompagnement Milieu Protégé

Pour qui ?

Une personne orientée ESAT.
Personne volontaire pour intégrer le monde professionnel. Il n'y a pas d'obligation d'être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi.

Dans quelle situation ?

Sur préconisation de l'équipe pluridisciplinaire de la MDA.

Pour quelle solution ?

Accompagner des personnes orientées ESAT dans la découverte du milieu protégé et dans la construction d'un projet professionnel adapté.

40 accompagnements réalisés



127

Entretiens individualisés par le conseiller référent dans nos agences de Vannes, Caudan et Pontivy et sur sites externes.

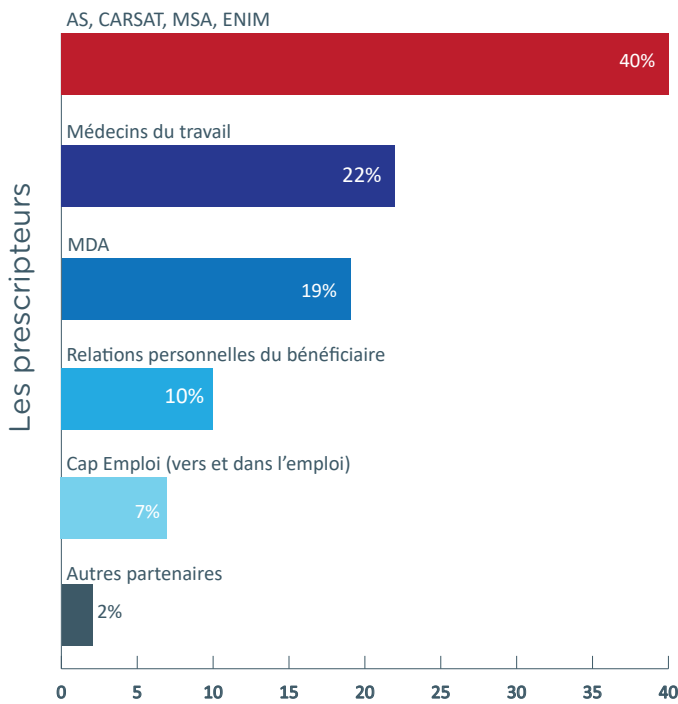
64

Accompagnements pour des visites des ESAT du département ou limitrophes.

32

Négociations de stages dans les ateliers en fonction des souhaits de la personne et des disponibilités d'accueil des établissements.

Information collective pour les salariés et personnes en arrêt maladie



La prestation

- Poser un diagnostic professionnel rapide.
- Anticiper la désinsertion professionnelle par des informations précoces.
- Informer sur la finalité d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).
- L'information collective est animée conjointement entre Atlas Prestations et la CARSAT.

21

Sessions organisées

177

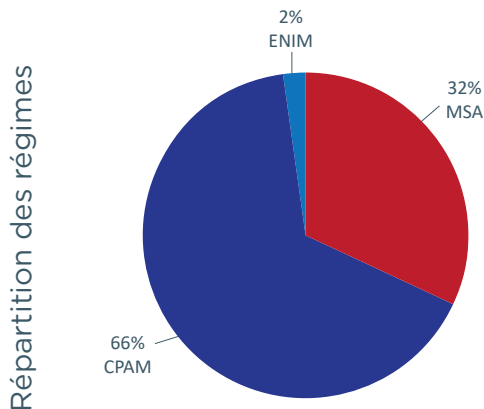
Personnes informées

ARPIJ : Action de Reclassement pour Personnes en Indemnités Journalières

Le dispositif ARPIJ a pour objectif d'anticiper, le plus précocement possible, les risques de désinsertion professionnelle pour raisons de santé et permettre aux personnes concernées d'élaborer un nouveau projet professionnel pendant la période d'arrêt de travail couverte par le versement des indemnités journalières de l'Assurance Maladie.

Les objectifs :

- Réaliser un bilan professionnel individuel,
- Accompagner l'assuré dans la réflexion et la construction d'un nouveau projet,
- Formaliser un plan d'action au regard du nouveau projet professionnel de l'assuré compatible avec les aptitudes et restrictions de ce dernier et la réalité du marché du travail.



85

Personnes accompagnées sur 8 sessions.

65%

Des personnes sont en arrêt maladie depuis plus d'un an.

77%

Des personnes étaient en CDI au moment de l'arrêt.

65%

La principale origine des arrêts est la maladie.



Association pour le Développement de l'Insertion et de l'Emploi
des Personnes Handicapées du Morbihan

VANNES - siège

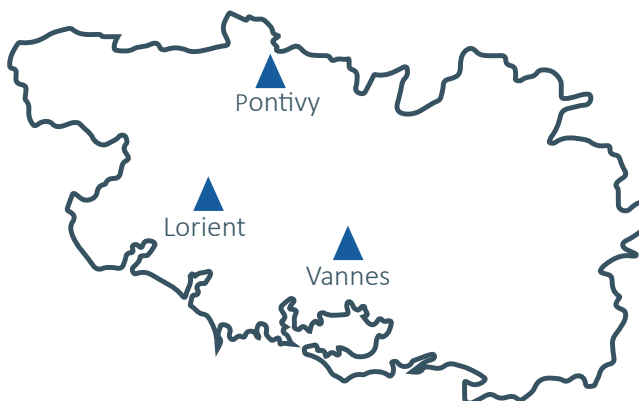
2 rue Ella Maillart
Parc Tertiaire Laroiseau
56000 VANNES

LORIENT - agence

507 rue Jacques Ange Gabriel
ZA Lann Sévelin
56850 CAUDAN

PONTIVY - agence

1 rue des églantines
56300 PONTIVY



🕒 Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
lundi matin sur rendez-vous uniquement



VANNES - ☎ 02 97 47 62 30

LORIENT - ☎ 02 97 76 72 72

PONTIVY - ☎ 02 97 25 22 73

✉ contact@capemploi56.fr

Site Internet : www.capemploi-56.com



VANNES - ☎ 02 97 47 67 37

✉ contact@atlasprestations.fr

Réception sur nos agences
de Lorient et Pontivy.



Certification

Dans un objectif de performance, l'ADIEPH a choisi d'adopter un système de management de la qualité, répondant aux exigences de la norme ISO 9001. Le certificat Afnor est obtenu depuis 2014.